V/Réf. : Consultation sur le PLU arrêté commune de Bully
Affaire suivie par Aurélie Bougon
N/Réf. : HPD/AY
✍ : Henry-Pierre DEMAY

Objet : Projet du PLU de la Commune de Bully

Mairie de Bully
1 Allée du Vingtain
69210 BULLY

Le 25 février 2025, à Rillieux la Pape

Madame, Monsieur,

Suite à votre courriel d'invitation en date du 8 janvier 2025, nous avons consulté via le lien de téléchargement, votre dossier d'arrêté du projet de Plan Local d'Urbanisme comprenant le PADD, les orientations d'aménagement et de programmation, le plan de zonage et le règlement écrit de la commune arrêté par le conseil municipal de la commune de Bully.

Après lecture approfondie, celui-ci ne suscite aucune remarque de notre part, aussi considérons nous comme favorable l'élaboration du PLU de votre commune.

Restant à votre disposition pour informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Henry-Pierre DEMAY

ENEDIS
EXPERT TECHNIQUE

Direction Sillon Rhodanien
Groupe Qualité Travaux et Réfections
1 rue de l'Artifice
69143 RILLIEUX LA PAPE
enedis.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex